
COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES IFRS

GROUPE OREGE

30 juin 2026



Rapport d'activité au 30 juin 2026

Sommaire

Rapport d'activité au 30 juin 2026.....	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	4
BILAN CONSOLIDE	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	7
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	7
Note 1. Référentiel comptable.....	7
Note 2. Faits marquants de la période	8
Note 3. Continuité d'exploitation.....	8
Note 4. Principes et méthodes appliquées.....	9
Note 5. Périmètre de consolidation	10
Note 6. Produits des activités ordinaires	12
Note 7. Achats consommés et charges externes.....	13
Note 8. Charges de personnel	13
Note 9. Autres produits et charges opérationnels courants	13
Note 10. Coût de l'endettement financier	14
Note 11. Autres produits et charges financiers	14
Note 12. Impôts sur les résultats.....	15
Note 13. Besoin en fonds de roulement	16
Note 14. Immobilisations incorporelles	16
Note 15. Immobilisations corporelles & droits d'utilisation	18
Note 16. Stocks et en-cours	19
Note 17. Clients et autres actifs courants	20
Note 18. Créances liées au Crédit Impôt Recherche.....	20
Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie	21
Note 20. Emprunts et dettes assimilées.....	21
Note 21. Engagements envers le personnel	23
Note 22. Autres provisions	23
Note 23. Fournisseurs et autres passifs courants.....	24
Note 24. Secteurs opérationnels	24
Note 25. Résultat par action.....	24
Note 26. Engagements hors bilan / Passifs et Actifs éventuels	25
Note 27. Informations relatives aux parties liées	25
Note 28. Événements postérieurs	25
Note 29. Autres informations réglementaires	26

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES IFRS

OREGE S.A

30 juin 2026

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>Résultat consolidé - En milliers d'euros</i>	Notes	30-juin-26	30-juin-25
Produits des activités ordinaires	6	2 366	817
Achats consommés & charges externes	7	(3 087)	(3 901)
Charges de personnel	8	(2 490)	(2 817)
Impôts et taxes		(30)	(73)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(724)	(595)
Autres produits opérationnels courants	9	(571)	2 228
Autres charges opérationnelles courantes	9	(3)	(23)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(4 540)	(4 364)
Autres produits et charges opérationnels		-	(3)
RESULTAT OPERATIONNEL		(4 540)	(4 367)
Coût de l'endettement financiers net	10	(2 082)	(1 529)
Autres produits et charges financiers	11	612	(1 830)
Résultat financier		(1 470)	(3 358)
RESULTAT AVANT IMPOT DES ENTREPRISES INTEGREES		(6 009)	(7 725)
Impôt sur le résultat	12	-	0
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		(6 009)	(7 725)
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		(6 009)	(7 725)
Quote part attribuable aux actionnaires de la société mère		(6 009)	(7 725)
Quote part attribuable aux intérêts ne détenant pas le contrôle		-	-
Résultat net consolidé par action	22	(0,12)	(0,15)
Résultat net consolidé dilué par action	22	(0,12)	(0,15)
Autres éléments du résultat global	Note	30-juin-26	30-juin-25
Résultat net consolidé de l'exercice		(6 009)	(7 725)
Écarts actuariels liés aux engagements envers le personnel		-	28
Variation des écarts de conversion		(192)	1 327
Éléments du résultat global recyclables en résultat		(192)	1 356
Résultat global total		(6 201)	(6 371)
Quote part attribuable aux actionnaires de la société mère		(6 201)	(6 371)
Quote part attribuable aux intérêts ne détenant pas le contrôle		-	-

BILAN CONSOLIDE

<i>ACTIF - en milliers d'euros</i>	Notes	30-juin-26	31-déc.-25
ACTIFS NON COURANTS		15 111	10 069
Ecart d'acquisition		-	-
Immobilisations incorporelles	14	17	19
Immobilisations corporelles	15	13 311	8 621
Droits d'utilisation	15	696	620
Actifs financiers		101	102
Créances d'impôt	18	986	708
Actifs d'impôts différés		-	0
ACTIFS COURANTS		8 367	11 881
Stocks et en-cours	16	4 072	5 070
Créances clients et comptes rattachés	17	1 313	1 078
Autres créances	17	1 137	1 912
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	1 845	3 822
TOTAL ACTIF		23 478	21 950

<i>PASSIF - en milliers d'euros</i>		30-juin-26	31-déc.-25
CAPITAUX PROPRES (attribuables aux propriétaires de la société)		(68 835)	(62 635)
Capital social		12 650	12 650
Primes		62 057	62 057
Réserves		(137 532)	(122 959)
Résultat		(6 009)	(14 382)
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		(68 835)	(62 635)
Provisions		104	252
Passifs d'impôts différés		-	-
Emprunts et dettes financières	20	88 295	80 109
Dettes locatives	20	512	434
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		88 911	80 795
Emprunts et dettes financières	20	392	397
Dettes locatives	20	220	223
Fournisseurs et comptes rattachés		1 638	2 101
Autres dettes et comptes de régularisation		1 152	1 069
TOTAL PASSIFS COURANTS		3 402	3 790
TOTAL PASSIF		23 478	21 950

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En millier d'euros</i>	Note	30-juin-26	30-juin-25
Résultat net consolidé		(6 009)	(7 725)
<u>Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</u>			
Élimination des amortissements et provisions		724	273
Coût de l'endettement financier	10	2 082	1 529
Plus et moins value de cession d'actifs immobilisés, profits et pertes de dilution		-	28
Impôt sur les sociétés		-	(0)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	11	(556)	1 797
Dividendes reçus		-	-
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		(3 759)	(4 098)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	13	958	(1 906)
Variation de la créance de crédit d'impôt recherche	18	(93)	(128)
Impôt versés		-	(0)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		(2 894)	(6 132)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(5 052)	(2 112)
Acquisition d'immobilisation financières		-	(10)
Variation des dépôts de garantie, intérêts perçus sur dépôts		-	301
Incidence des variations de périmètre		-	(3)
Produits des cessions d'actifs immobilisés		-	-
Dividendes des participations associées		-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(5 052)	(1 824)
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital		-	-
Achat / cession d'actions propres		2	-
Souscription d'emprunts	20	6 145	10 319
Remboursement d'emprunts	20	(151)	(221)
Intérêts financiers versés		(41)	(51)
Dividendes versés aux actionnaires		-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		5 955	10 047
Incidence de la variation du cours des devises sur la trésorerie		21	(65)
Variation de la trésorerie		(1 971)	2 025
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		3 822	449
Découverts bancaires à l'ouverture		(6)	(4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		1 845	2 475
Découverts bancaires à la clôture		-	(6)
Variation de la trésorerie		(1 971)	2 025

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Résultats accumulés	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Situation nette au 31 décembre 2024	12 650	62 057	(64)	(122 810)	(1 579)	(49 747)	-	(49 747)
Gains (pertes) comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	36	1 468	1 503	-	1 503
Résultat net de la période	-	-	-	(14 382)	-	(14 382)	-	(14 382)
Total produits et charges comptabilisés	-	-	-	(14 347)	1 468	(12 879)	-	(12 879)
Dividendes versés aux actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Palements fondés sur les actions et actions propres	-	-	(9)	-	-	(9)	-	(9)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation nette au 31 décembre 2025	12 650	62 057	(74)	(137 157)	(111)	(62 635)	-	(62 635)
Gains (pertes) comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(192)	(192)	-	(192)
Résultat net de la période	-	-	-	(6 009)	-	(6 009)	-	(6 009)
Total produits et charges comptabilisés	-	-	-	(6 009)	(192)	(6 201)	-	(6 201)
Dividendes versés aux actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Palements fondés sur les actions et actions propres	-	-	1	-	-	1	-	1
Autres variations	-	-	-	0	-	0	-	0
Situation nette au 30 juin 2026	12 650	62 057	(73)	(143 166)	(303)	(68 835)	-	(68 835)

Au 30 juin 2026, le capital social de la Société s'élève à 12.649.569 euros. Il est divisé en 50.598.277 actions entièrement souscrites et libérées d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune.

Le nombre d'actions auto-détenues au 30 juin 2026 est de 183 153 contre 189 922 au 31 décembre 2025. Le nombre d'actions en circulation au 30 juin 2026 est de 50 415 124 contre 50 408 355 au 31 décembre 2025. Les actions propres annulées au 30 juin 2026 en contrepartie des capitaux propres s'élèvent à 73 milliers d'euros.

Toutes les actions donnent droit à leurs titulaires à une part proportionnelle des résultats et de l'actif net de la Société.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 1. Référentiel comptable

La société de droit français Orège SA, sise au 37 Rue de la Pérouse 75016 PARIS, et ses filiales Orège North America Inc., Orège UK Limited, Orège GmbH et Orège Italie constituent le Groupe Orège qui développe et commercialise des solutions innovantes pour le traitement des effluents complexes et des boues.

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2026 du Groupe Orège ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS publié par l'IASB tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date.

Les comptes consolidés résumés au 30 juin 2026 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». La norme IAS 34 permet de présenter une sélection de notes annexes aux comptes consolidés résumés qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et du 30 juin 2025 (pour le P&L). Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 30 juin 2026 sont identiques à ceux utilisés pour les comptes consolidés au 31 décembre 2025 à l'exception des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes en vigueur au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2026 et d'application obligatoire à cette date.

Note 2. Faits marquants de la périodeActivités du premier semestre et dynamique commerciale

Un chiffre d'affaires de services multiplié par 3,3 au S1 2026, à 2 366 k€ (vs 718 k€ au S1 2025).

Les services, 100 % du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du S1 2026 ressort à 2 366 k€ (vs 817 k€ au S1 2025, ×2,9). Il est intégralement issu de prestations de services aux industriels et aux municipalités, qui progressent à 2 366 k€ (vs 718 k€, ×3,3). En six mois, le revenu de services d'Orège dépasse déjà celui de l'ensemble de l'exercice 2025 (2 309 k€). Orège poursuit sa transformation vers un modèle de location de services mobiles, fondé sur des revenus récurrents.

États-Unis : un double dynamique, industrielle et municipale

Les États-Unis sont le premier marché d'Orège, porté à la fois par les industriels de l'agroalimentaire et par les municipalités.

Chez les industriels de l'agroalimentaire, Orège intervient pour des groupes américains de premier plan de l'industrie laitière, des protéines animales, de la confiserie et des snacks. Sa technologie SLG® y démontre des résultats opérationnels marquants : jusqu'à -80 % de polymère, -66 % de DCO et -73 % de phosphore selon les applications. Ces performances se traduisent par des engagements de long terme, comme le contrat de location de neuf ans signé avec un industriel laitier américain entré en service le 1er août 2026. Auprès des municipalités, Orège s'impose comme un partenaire de continuité d'exploitation, reconnu pour sa réactivité. Ses unités mobiles assurent le traitement des boues pendant les travaux de construction ou de modernisation des stations d'épuration. Elles renforcent aussi les installations existantes face aux pics de charge ou aux exigences réglementaires, sans investissement pour la collectivité.

Royaume-Uni : un ancrage durable chez les opérateurs d'eau

Au Royaume-Uni, Orège travaille avec trois des principales water companies britanniques. Ses unités mobiles assurent la continuité de traitement des boues pendant les chantiers de modernisation des stations d'épuration et optimisent les process existants. Ces clients confient de nouvelles missions à Orège au fil de leurs programmes de travaux. Leurs plans d'investissement pluriannuels constituent un marché porteur pour le modèle de location d'Orège, qui y renforce son équipe commerciale.

Priorités

Orège concentre ses moyens sur les États-Unis et le Royaume-Uni. Le Groupe y produit au plus près de ses clients : les unités destinées au marché américain sont désormais fabriquées à 100 % localement par sa Direction Fabrication et Supply Chain. Il y accélère sa conquête commerciale, avec des équipes renforcées, et y sécurise ses revenus avec des contrats de plus en plus longs.

Déshydratation : épaissement Orège et technologie Alfa Laval réunis dans un service inédit

Orège élargit son offre avec DTZ, qui associe sa technologie d'épaississement à la presse à bandes verticale d'Alfa Laval. Après huit pilotes concluants (siccité jusqu'à 20 %), ce nouveau service intégré est présenté fin septembre au WEFTEC 2026 à La Nouvelle-Orléans.

Note 3. Continuité d'exploitation

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le conseil d'administration compte tenu de la trésorerie disponible au 30 juin 2026 et des éléments suivants :

- les conventions d'avance en compte courant d'actionnaire qui ont été mises en place depuis avril 2015, dont celle autorisée le 17 avril 2026 pour un montant de 6 millions d'euros;
- les perspectives de ventes ;
- la mobilisation des créances crédit d'impôt recherche ; et
- au regard des cash flows prévisionnels du Groupe.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances jusqu'au 30 juin 2027.

Note 4. Principes et méthodes appliquées.

Les principes comptables sont inclus dans les notes correspondantes des comptes consolidés.

Sauf information contraire les informations chiffrées sont présentées en milliers d'euros.

1. Recours à des jugements et des estimations significatives

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables internationales IFRS implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses réalistes et raisonnables. Certains faits et circonstances pourraient conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et du résultat du Groupe. Ces jugements et estimations sont revus de manière continue.

Les principales hypothèses relatives à des événements futurs et les autres sources d'incertitudes liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquelles il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur, concernent principalement ;

- L'évaluation des coûts de développement inscrit à l'actif - cf. note 14. Immobilisations incorporelles
- L'évaluation des impôts différés – cf. note 12. Impôts sur les résultats.

2. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

A chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses actifs. Un indice de perte de valeur peut être soit un changement dans l'environnement économique ou technique de l'actif, soit une baisse de sa valeur de marché.

Si un indice de perte de valeur est identifié, la valeur recouvrable de l'actif est déterminée, comme la plus élevée des deux valeurs suivantes : juste valeur nette des coûts de sortie ou valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa sortie à la fin de l'utilisation prévue.

Les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Les tests de dépréciation des UGT sont réalisés en comparant la valeur recouvrable de ces actifs ou de ces unités génératrices de trésorerie à leur valeur comptable. Les calculs de la valeur recouvrable sont effectués à partir des projections de flux futurs de trésorerie basés sur les projections préparées par la direction conformément à la norme IAS 36.

3. Opérations réciproques

Les comptes réciproques ainsi que les profits résultant d'opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les profits internes éliminés comprennent notamment la marge interne sur les prestations, services et autres frais refacturés par la maison mère à sa filiale.

4. Gestion des risques marché et de contrepartie

Compte tenu de ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché, risque de crédit, risque de change et risque de liquidité. La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe.

Les informations relatives à ces risques sont présentées de manière détaillée dans l'annexe 1 du rapport de gestion intitulé « Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée – Utilisation des instruments financiers par la Société ».

5. Monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère. Les monnaies fonctionnelles des filiales américaine et anglaise sont respectivement le Dollar américain et la livre Sterling.

Les actifs et passifs des sociétés étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période et les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net d'une entreprise dans une entreprise étrangère consolidée sont inscrites dans les capitaux propres consolidés jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net, date à laquelle elles sont inscrites en produit ou en charge dans le résultat comme les autres écarts de conversion relatifs à cette entreprise. Ainsi au 30 juin 2026 les différences latentes de change constatées sur les comptes courants de la filiale anglaise et américaine ont été directement enregistrées dans les capitaux propres consolidés pour un montant total de -857 K€ (Perte de change latente).

Les taux de change retenus pour les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2026 sont les suivants :

En euros	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
	Cours fin de période			Cours moyen		
1 euro en dollar US (USD)	1,1394	1,1750	1,1720	1,1670	1,12930	1,09300
1 euro en livre sterling (GBP)	0,8618	0,8726	0,8555	0,8673	0,85000	0,84230

Autres Opérations en devises :

Les charges et les produits des opérations libellées en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires en devises sont convertis aux taux de clôture et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

Note 5. Périmètre de consolidation

La norme IFRS 10 définit le contrôle ainsi : « un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci ».

Les sociétés contrôlées sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le périmètre de consolidation est constitué au 30 juin 2026 comme suit :

Entité	Forme juridique	Date de clôture	Mode d'entrée de le périmètre	30/06/26			31/12/25		
				Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
OREGE	SA	31-déc	Société mère	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OREGE NORTH AMERICA	Inc	31-déc	Creation	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OREGE UK	LLC	31-déc	Creation	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OREGE Italie	Srl	31-déc	Creation	100%	100%	IG	100%	100%	IG

*IG : Intégration globale

Note 6. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires (chiffre d'affaires) du Groupe résultent essentiellement de la vente et de la location des lignes et des unités de traitement ainsi que des prestations liées à ces unités vendues ou louées.

La société reconnaît les revenus issus de ses principaux contrats conformément aux dispositions d'IFRS 15. En application de cette nouvelle norme, le Groupe considère que pour les ventes des solutions SLG qui sont conditionnées à la réalisation des tests de performances contractuels, le chiffre d'affaires ne sera acquis et comptabilisé qu'après validation finale du client faisant suite à la conclusion des dits tests de performances contractuels. Auparavant de telles ventes étaient comptabilisées selon la méthode à l'avancement.

Par décision du management, le revenu issu des frais d'installation d'unités peut être lui reconnu à l'avancement. C'est par exemple le cas du contrat pluriannuel Actus Sparta, avec un taux d'avancement de 90% des frais d'installation retenu au 30/06/26.

Les produits des activités ordinaires sont détaillés ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2026	30/06/2025
Ventes SLG	-	98
Ventes de prestations d'essai	-	129
Location de matériel industriel et maintenance	2 366	589
Total produits des activités ordinaires	2 366	817

Note 7. Achats consommés et charges externes

Les achats consommés et charges externes sont détaillés ci-après :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2026	30/06/2025
Achats de matières premières et autres approvisionnements	(979)	(2 266)
Etudes et recherche	(92)	(52)
Sous traitance	(76)	(145)
Locations, entretien, maintenance	(365)	(257)
Assurances	(145)	(72)
Honoraires, commissions	(335)	(449)
Management fees	(9)	-
Dépenses de communication	(38)	(18)
Frais de déplacement, missions et réceptions	(864)	(473)
Autres charges externes	(183)	(170)
TOTAL	(3 087)	(3 901)

Note 8. Charges de personnel

Les charges de personnel sont détaillées ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2026	30/06/2025
Rémunération du personnel	(2 084)	(2 194)
Charges sociales	(406)	(623)
Intéressement et participation	-	-
Paiements en actions	-	-
TOTAL	(2 490)	(2 817)

Les effectifs du Groupe sont détaillés ci-dessous.

	30/06/2026	30/06/2025
Cadres	43	42
Non cadres et intérimaires	2	4
Total	45	46

(1) L'effectif moyen est calculé au prorata du temps de présence des salariés dans le Groupe.

Avantages payés en actions :

Une entité doit comptabiliser les biens ou services reçus ou acquis dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions, au moment où elle obtient les biens ou au fur et à mesure qu'elle reçoit les services. L'entité doit comptabiliser en contrepartie soit une augmentation de ses capitaux propres si les biens ou services ont été reçus dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en instruments de capitaux propres, soit un passif si les biens ou services ont été acquis dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie.

cf. note 25

Note 9. Autres produits et charges opérationnels courants

Les autres produits opérationnels courants sont principalement liés à la variation des en-cours de production (cf note 16).

En milliers d'euros	30-juin-26	30-juin-25
<i>Production immobilisée</i>	849	-
<i>Subventions d'exploitation</i>	4	-
<i>Production stockée</i>	(1 456)	2 150
<i>Autres produits</i>	0	4
<i>Transferts de charges d'exploitation</i>	32	74
<i>Part. résultat /opérat. commun bénéfice</i>	-	-
Autres produits opérationnels courants	(571)	2 228

Les autres charges opérationnelles courantes sont principalement liées aux écarts de conversion réalisés sur transactions opérationnelles.

Note 10. Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement est principalement constitué des intérêts supportés sur les fonds mis à disposition par l'actionnaire de référence et de manière plus accessoire les intérêts sur emprunts bancaires et autres frais bancaires.

Le coût de l'endettement financier est détaillé comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Intérêts sur les découverts et emprunts bancaires	(16)	(9)
Intérêts sur les emprunts vis-à-vis des parties liées (1)	(2 041)	(1 478)
Frais financiers sur contrat de location	(25)	(42)
Total coût de l'endettement financier brut	(2 082)	(1 529)
Produits nets sur trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
Total coût de l'endettement financier net	(2 082)	(1 529)
Autres produits et charges financiers	612	(1 830)
Total résultat financier	(1 470)	(3 358)

(1) Il s'agit des intérêts vis-à-vis des avances en compte courant auprès du groupe EREN (voir **Note 27.2**).

Note 11. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Gains et pertes de change latents	575	(1 780)
Gains et pertes de change réalisés	-	(0)
Autres produits et charges financiers	37	(49)
Total autres produits et charges financiers	612	(1 830)

Les gains et pertes de change latents sont liés à la variation des écarts de conversion comptabilisés sur les créances clients et les dettes fournisseurs réciproques entre OREGÉ SA et ses filiales OREGÉ UK et OREGÉ INC. Ce résultat est retraité dans le tableau des flux de trésorerie au niveau du poste « autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie ».

Les gains et pertes de change latents relatifs à la variation des écarts de conversion comptabilisés sur les comptes courants réciproques entre OREGÉ SA et ses filiales OREGÉ UK et OREGÉ INC suivent le traitement des investissements nets à l'étranger et sont appréhendés directement dans les capitaux propres dans le flux d'écart de conversion.

Note 12. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt est constituée des impôts courants dus par les sociétés faisant partie du périmètre et soumises à l'Impôt sur les Sociétés (IS) et des impôts différés.

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales selon la méthode du report variable sur le bilan, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus au titre de différences temporelles imposables. Un actif d'impôt différé est reconnu dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Aucun impôt différé n'est constaté si les différences temporelles sont générées par un goodwill ou par la comptabilisation (sauf dans le cas d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs ou passifs relatifs à une transaction n'affectant ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, coentreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les conditions de comptabilisation des actifs d'impôts différés sont revues à chaque date de clôture. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces actifs pourront être imputés.

L'impôt différé est évalué au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

L'impôt différé est comptabilisé dans le résultat de la période sauf s'il est généré par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé est également comptabilisé en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de les régler sur la base de leur montant net.

Compte tenu des résultats négatifs du groupe, aucun impôt différé n'est reconnu dans les comptes consolidés du Groupe OREGÉ en attendant une meilleure visibilité sur les possibilités d'utilisation des déficits fiscaux dans un avenir proche. Cette position est identique à celle prise depuis le 31/12/2019.

Le groupe disposait au 31 décembre 2025 d'un montant total de déficits fiscaux reportables de 82 939 KEUR en France et pour les filiales américaine, anglaise et Italienne de déficits qui s'élèvent respectivement à 43 516 K\$, 11 236 K£ et 605 KEUR.

Charge nette d'impôt

En milliers d'euros	30/06/2026	30/06/2025
Charges d'impôts différés	-	-
Charges d'impôts exigibles	-	-
TOTAL	-	-

Réconciliation de la charge d'impôt

En milliers d'euros	30/06/2026	30/06/2025
Résultat net des sociétés intégrées	(6 009)	(7 725)
Amortissement de l'écart d'acquisition	-	-
Impôts comptabilisés (A)	-	-
Résultat consolidé avant impôt	(6 009)	(7 725)
Taux d'impôt constaté	-	-
Taux de droit commun	25%	25%
Charge théorique d'impôt (B)	(1 502)	(1 931)
Ecart à expliquer (b) - (A)	(1 502)	(1 931)
Différences permanentes	-	-
Déficits fiscaux et impôts différés actifs non reconnus	(1 502)	(1 931)
Différence de taux	-	-
CHARGE RELLE D'IMPOT	-	-

Note 13. Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2025	Variation	Ecart de conversion	Autres variations	30/06/2026	Variation BFR
Stocks	5 070	(1 028)	31	-	4 072	(1 028)
Clients	1 078	204	32	-	1 313	204
Autres actifs	1 203	(600)	5	-	608	(600)
Total Actifs	7 351	(1 425)	68	-	5 994	(1 425)
Fournisseurs	2 101	(501)	39	-	1 638	(501)
Autres passifs	1 069	34	48	-	1 152	34
Total Passifs	3 170	(467)	87	-	2 790	(467)
Besoin en Fonds de Roulement	4 181	(958)	(19)	-	3 204	(958)

Note 14. Immobilisations incorporelles**14.1 Frais de recherche et développement :**

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses concourant au développement d'un projet sont comptabilisées en immobilisations incorporelles lorsque le Groupe peut démontrer tel que défini dans la norme IAS 38 :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;

- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- et sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les dépenses de développement activées se décomposent en deux grandes catégories :

- Conception et développement des lignes de traitement « à façon »
- Conception et développement des outils industriels

La valorisation des dépenses développement est constituée par le coût total de la main d'œuvre directe affectée aux programmes de recherche appliquée visés, augmenté des frais directs des programmes ainsi que d'une quote-part de frais généraux relatifs à cette main d'œuvre directe.

Les crédits d'impôts recherche (CIR) qui se rapportent directement aux dépenses de développement activées sont présentés en diminution des immobilisations concernées et repris en résultat selon le rythme d'amortissement de ces immobilisations.

Les dépenses de développement font l'objet d'un amortissement comptable lorsque le procédé est mis en service, c'est-à-dire à partir de la mise en service industrielle des lignes de traitement ou de l'exploitation des outils industriels.

Les dépenses de développement sont amorties linéairement sur la base de leur durée d'utilité prévisible qui varie entre 5 et 10 ans en fonction des projets auxquels elles se rapportent.

14.2 Autres immobilisations incorporelles :

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement à des brevets et des logiciels.

Elles figurent au bilan à leur coût d'acquisition historique, diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur.

Les brevets sont amortis linéairement sur 20 ans et les logiciels sur leur durée d'utilité prévisible n'excédant pas en général 5 ans.

Le Groupe considère ne pas respecter toutes les conditions pour comptabiliser les coûts de développement en immobilisations incorporelles et en conséquence ces coûts ont été comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Coûts de développement	Brevets	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	11 276	1 871	(109)	13 038
Dépreciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(11 276)	(1 871)	128	(13 019)
Valeurs nettes ouverture 2026	(0)	-	19	19
Acquisitions	-	-	-	-
Diminution	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-
Autres variations	-	-	236	236
Valeurs brutes au 30 juin 2026	11 276	1 871	128	13 275
Dotations	-	-	(2)	(2)
Reprises	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-
Autres variations	-	-	(236)	(236)
Dépreciations et amortissements cumulés au 30 juin 2026	(11 276)	(1 871)	(111)	(13 258)
Valeurs nettes au 30 juin 2026	(0)	-	17	17
<i>Dont immobilisation en crédit-bail</i>	-	-	-	-

Note 15. Immobilisations corporelles & droits d'utilisation

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux actifs immobiliers et aux installations industrielles des sites de production, aux matériels de transport, de bureau et informatique. Conformément à la norme IFRS 16, les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les subventions d'investissements reçues sont présentées en diminution des postes d'immobilisations concernées.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, définie comme la période sur laquelle le Groupe prévoit de retirer de leur utilisation un avantage économique futur.

Les principales durées appliquées sont présentées ci-dessous :

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Agencements 6 ans

Unités d'essais 2 ou 3 ans

Electrodes 1 an

Outillage industriel, agencements et équipements laboratoire 2 ou 3 ans

Autres immobilisations corporelles entre 3 et 6 ans

Les contrats de location sont traités conformément à la norme IFRS 16.

Un contrat de location est défini comme un contrat (ou partie de contrat) octroyant un droit d'utilisation d'un actif sous-jacent pendant une période déterminée, en échange d'une contrepartie (IFRS 16.A). Les droits d'utilisation détenus dans le cadre d'un contrat de location sont comptabilisés à l'actif avec en contrepartie une dette au passif du bilan représentative de l'obligation de paiement des loyers.

L'actif est amorti conformément aux dispositions d'IAS 16, Immobilisations corporelles, sur la plus courte de la durée du contrat de location ou de la durée d'utilité du droit d'utilisation. Si le contrat transfère au preneur la propriété de l'actif, ou qu'il existe une option d'achat dont l'exercice est raisonnablement certain, le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité du bien loué sous-jacent.

Le Groupe applique les cas d'exemption prévus par la norme IFRS 16 pour les contrats de courte durée (inférieure à un an) ou pour les droits d'utilisation de faible valeur (inférieurs à 5 000 euros). Les loyers correspondants sont ainsi comptabilisés en charge de l'exercice.

Les immobilisations corporelles sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Installations techniques et outillages industriels	Autres immobilisations	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	3 630	891	6 955	11 476
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(2 031)	(824)	-	(2 855)
Valeurs nettes ouverture 2026	1 599	67	6 955	8 621
Acquisitions	4 983	70	-	5 052
Diminutions	-	(52)	-	(52)
Variations de périmètre	-	-	-	-
Ecart de conversion	249	5	138	392
Reclassement	3 275	-	(3 275)	-
Autres variations	-	-	-	-
Valeurs brutes au 30 juin 2026	12 137	913	3 818	16 868
Dotations	(609)	(110)	-	(719)
Reprises / cessions	-	52	-	52
Reclassement	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-
Ecart de conversion	(31)	(4)	-	(35)
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(2 671)	(885)	-	(3 556)
Valeurs nettes au 30 juin 2026	9 466	27	3 818	13 311

Les droits d'utilisation comptabilisés au 30/06/2026 en application de la norme IFRS 16 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Droits d'utilisation mobiliers	Droits d'utilisation immobiliers	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	180	1 617	1 797
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(147)	(1 030)	(1 177)
Valeurs nettes ouverture 2026	33	587	620
Acquisitions	-	221	221
Diminutions	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-
Ecart de conversion	-	14	14
Reclassement	-	-	-
Autres variations	-	-	-
Valeurs brutes au 30 juin 2026	180	1 852	2 032
Dotations	(17)	(135)	(151)
Reprises / cessions	-	-	-
Changement de durée des contrats de location	-	-	-
Reclassement	-	-	-
Ecart de conversion	-	(8)	(8)
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(164)	(1 172)	(1 336)
Valeurs nettes au 30 juin 2026	16	680	696

Au titre de l'exercice 2026, les charges de location ne faisant pas l'objet d'un retraitement au titre d'IFRS16 s'élèvent à 189 milliers d'euros. Elles incluent les charges de location sur des contrats d'une durée initiale inférieure à un an, les locations ponctuelles de matériel et véhicules, les locations de matériel ayant une valeur unitaire inférieure à 5 000 euros ainsi que les charges locatives relatives à l'ensemble des baux.

Note 16. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués à leur coût de revient (premier entré, premier sorti ou prix moyen pondéré selon les activités) ou au prix du marché s'il est inférieur. A compter du 01/01/2021 l'en-cours de production comprends le coût de revient de matières premières ainsi que le cout main d'œuvre pour la production de ces en-cours.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, les dépréciations nécessaires sont comptabilisées.

La variation des en-cours de production est présentée dans les autres produits opérationnels courants.

Les stocks et en-cours se présentent de la manière suivante :

	30/06/2026			31/12/2025
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
En-cours de production	3 585	(48)	3 536	4 961
Matières premières et approvisionnement	536	-	536	109
Stocks et en-cours	4 121	(48)	4 072	5 070

Note 17. Clients et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants entrent dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti définie par la norme IFRS 9.

Les créances commerciales sont dépréciées à hauteur des pertes de crédit attendues en cas de défaut de paiement sur la durée de vie totale de la créance, en application de la méthode simplifiée autorisée par la norme IFRS 9 ou en cas de preuve objective de défaillance.

en milliers d'euros	30/06/2026			31/12/2025
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Clients	1 315	(2)	1 313	1 078
Créances fiscales	451	-	451	336
Charges constatées d'avance	18	-	18	58
Crédits d'impôts	529	-	529	708
Autres créances	139	-	139	810
Autres actifs courants	1 137	-	1 137	1 912
Total clients et autres actifs courants	2 452	(2)	2 450	2 989

Au 30 juin 2026, la répartition des créances clients par ancienneté est la suivante :

(en milliers d'euros)	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus
Ancienneté des créances clients		-				
Clients UK	128	45	-	13	30	88
Clients US	427	188	91	74	280	633
Clients Italie	-	14	-	-	-	14
Clients France	-	23	-	-	0	23
Clients Factures à établir	-	-	-	-	-	-
	555	270	91	87	309	758

Note 18. Créances liées au Crédit Impôt Recherche

La société française bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septimes F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche.

Suite à l'opération d'OPA en 2014 au cours de laquelle le groupe Eren est devenu actionnaire majoritaire, Orège a perdu son statut de « PME » selon la définition de l'administration fiscale permettant le remboursement immédiat des créances de crédit d'impôt recherche (« CIR »). Suite à ce changement de statut, les créances de crédit d'impôt recherche sont désormais utilisables pour compenser toute dette d'impôt sur les sociétés pendant trois ans et en demander le remboursement si à la fin de cette période de trois ans aucune compensation n'a eu lieu.

Compte tenu du montant des déficits fiscaux de la société, il a été considéré que la créance CIR ne serait pas utilisée sur les trois ans à venir et, donc, que l'horizon de remboursement interviendrait probablement au-delà des 3 ans justifiant son classement en actif non courant.

Les créances liées au crédit impôts recherche s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	(en milliers d'euros)	31/12/2025	Reconnu	Encaissée	Perte	Ecart de conversion	30/06/2026
CIR 2016/2017	CIR 2016/2017	91				3	94
CIR 2018	CIR 2018	3				0	3
CIR 2019	CIR 2019	83				3	85
CIR 2022	CIR 2022	501					501
CIR 2023	CIR 2023	357					357
CIR 2024	CIR 2024	195					195
CIR 2025	CIR 2025	185					185
CIR 2026	CIR 2026	-	93				93
Créance CIR à recevoir	Créance CIR à recevoir	1 415	93	0	0	6	1 514
dont part non courante	dont part non courante	708					986
dont part courante	dont part courante	708					529

Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués des espèces en caisse, des disponibilités, des valeurs à l'encaissement, placements de trésorerie à court terme initialement comptabilisés à leur coût. A chaque arrêté, les placements de trésorerie sont valorisés à leur juste valeur et la variation de juste valeur est portée en résultat.

Pour l'établissement du tableau des flux, la trésorerie se compose des disponibilités et équivalents nets des découverts bancaires et passifs assimilés.

Ces actifs rentrent dans la catégorie des actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat définie par la norme IFRS 9.

en milliers d'euros	Valeurs nettes	
	30/06/2026	31/12/2025
Disponibilités et équivalents	1 845	3 822
Disponibilités et équivalents	1 845	3 822
Découverts bancaires	-	6
Trésorerie nette	1 845	3 816

Note 20. Emprunts et dettes assimilées

Les dettes financières sont essentiellement composées d'emprunts bancaires amortissables, des découverts bancaires et assimilés et des comptes courants avec les parties liées.

Les dettes financières sont évaluées après leur comptabilisation initiale au coût amorti sur la base de leur taux d'intérêt effectif (passifs financiers au coût amorti selon la norme IFRS 9).

Dans le cadre de son activité, OREGÉ reçoit des aides financières remboursables sous forme d'avances conditionnées. Ces avances sont rémunérées à des taux différents des taux de marché applicables à des instruments remboursables de maturité équivalente. Compte tenu de la baisse des taux d'intérêts, l'écart entre les taux applicables à ces avances et les taux de marché est faible.

Les emprunts, dettes financières et dettes locatives varient comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2025	Augment.	Diminutions	Révision des durées des contrats de location	Variation des Intérêts Courus	Ecart de conversion	30/06/2026	Part courante	Part non courante
Dettes vis-à-vis des parties liées (1)	79 848	6 000			2 041		87 889	-	87 889
Dettes locatives	656	221	(151)			7	732	220	512
Avances remboursables OSEO (2)	653	145	-				798	392	406
Prêt export COFACE (3)	-						-	-	-
Découverts bancaires	6		(6)	-	-	-	-	-	-
Total des passifs financiers	81 163	6 366	(157)	-	2 041	7	89 419	612	88 807

L'échéancier des dettes financières est présenté ci-après :

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	de 2 à 3 ans	Plus de 3 ans	TOTAL
Dettes vis-à-vis des parties liées (1)	-	-	87 889	87 889
Dettes locatives	220	512	-	732
Avances remboursables OSEO	392	406	-	798
Prêt export COFACE	-	-	-	-
Découverts bancaires	-	-	-	-
Total des passifs financiers	612	918	87 889	89 419

(1) Dette vis-à-vis des parties liées

La dette vis-à-vis des parties liées concerne principalement le montant cumulé des tirages des avances en compte courant avec l'actionnaire principal, Eren Industries SA. Plusieurs conventions d'avance en compte courant ont été signées entre Orège et Eren Industries S.A depuis avril 2015 en fonction des besoins de trésorerie de la société et ses filiales.

A l'issue de l'augmentation de capital réalisé le 18 juillet 2019 l'échéance du solde des avances en compte courant a été modifié au 31 décembre 2024 au plus tard et le taux d'intérêt a été réduit à 5% annuel. La date d'échéance du solde des avances en compte courant a été encore modifiée au 31 décembre 2027 le 25 avril 2024.

(2) Avances remboursables OSEO

Est incluse au 30 juin 2026 dans ce poste

- Le montant encaissé au titre de la mobilisation de la créance CIR 2022 (cf : note 18) pour un montant de 392 k€ qui est remboursable au moment du remboursement par l'administration fiscale de la créance, anticipé au second semestre 2026.
- Le montant encaissé au titre de la mobilisation de la créance CIR 2023 (cf : note 18) pour un montant de 261 k€ qui est remboursable au moment du remboursement par l'administration fiscale de la créance, anticipé en 2027
- Le montant encaissé en 01-2026 de BPI France pour 145K€.

Note 21. Engagements envers le personnel

Les avantages au personnel comprennent selon la norme IAS 19 :

- *Les avantages à court terme qui désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ces avantages à court terme sont portés en charges de l'exercice.*
- *Les avantages à long terme qui désignent les avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.*
- *Les avantages à long terme sont essentiellement constitués des engagements en matière de départ à la retraite.*
- *Les indemnités de départ en retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi sont provisionnés sur la base d'une évaluation actuarielle des obligations envers les salariés à la date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées.*

La provision pour engagements de retraite et avantages assimilés s'élève au 30 juin 2026 à 4 milliers d'euros contre 4 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent. Cette provision est essentiellement composée des indemnités de départ conventionnelles dues aux salariés de la société OREGÉ SA.

Les principales hypothèses actuarielles sont résumées ci-dessous :

Note 22. Autres provisions

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera, de manière certaine ou hautement probable, une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et pouvant être estimée de manière fiable. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision.

Les passifs éventuels correspondent à une obligation potentielle dont la probabilité de survenance ou la détermination d'un montant fiable ne peuvent être établis. Ils ne sont pas comptabilisés. Une information en annexe est donnée sauf si les montants en jeu peuvent raisonnablement être estimés faibles.

Au 31 décembre 2020 une provision de 100 K€ a été constatée par prudence pour litiges et des éventuels honoraires liés à leurs défenses. Au 31 décembre 2025 et au 30 juin 2026, la provision a été maintenue.

En 2025, une provision pour restructuration de 148 milliers d'euros avait été constatée. Elle a été utilisée sur le premier semestre 2026.

Note 23. Fournisseurs et autres passifs courants

Les dettes fournisseurs et les autres passifs courants se présentent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2026	31/12/2025
Dettes fournisseurs	1 638	2 101
Dettes sociales	663	668
Dettes fiscales	422	284
Produits constatés d'avance	53	69
Autres dettes	14	47
Total Autres passifs courants	1 152	1 069

Note 24. Secteurs opérationnels

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée ci-après est fondée sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs. La Direction Générale représente le principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8. Le découpage sectoriel retenu par le groupe correspond aux zones géographiques où le Groupe exerce ses activités opérationnelles.

Les informations sectorielles sont présentées ci-après :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2026				30/06/2025			
	Royaume Uni	France et autres territoires de l'UE	USA	Total	Royaume Uni	France et autres territoires de l'UE	USA	Total
Chiffres d'affaires	526	134	1 706	2 366	451	151	215	817
Résultat opérationnel courant	(548)	(1 838)	(2 154)	(4 539)	(768)	(2 199)	(1 398)	(4 364)

Note 25. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat-net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction le cas échéant des actions auto-détenues. Le résultat dilué par action est calculé en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants à la clôture. Lorsque que le résultat part du groupe est une perte, les instruments dilutifs ne sont pas retenus pour la détermination du résultat dilué par action.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

<i>(en euros)</i>	30/06/2026	30/06/2025
Résultat de l'exercice (en milliers d'euros)	(6 009)	(7 725)
Nombre moyen pondéré d'actions émises	50 598 277	50 598 277
Titres auto détenus	(183 153)	(163 166)
Nombre moyen pondéré net d'actions émises	50 415 124	50 435 111
Résultat par action (€ par action)	(0,12)	(0,15)
Nombre dilué de titres	50 415 124	50 435 111
Résultat net dilué par action (€ par action)	(0,12)	(0,15)

Note 26. Engagements hors bilan / Passifs et Actifs éventuels

Néant.

Note 27. Informations relatives aux parties liées

27.1 Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2026	30/06/2025
Salaires et autres avantages à court terme assimilés	150	415
Valorisation des actions gratuites	-	-
Jetons de présence	15	10
Total	165	425

Les jetons de présence concernent deux administrateurs.

Le détail des salaires et autres avantages à court terme assimilés (concernant le directeur général et les directeurs généraux délégués) se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2026	30/06/2025
Rémunération fixe	95	186
Rémunération variable	55	61
Rémunération exceptionnelle	-	166
Avantages	-	2
Salaires et autres avantages à court terme assimilés	150	415

27.2 Transactions avec les autres parties liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2026	30/06/2025
Charges d'intérêt liées au compte courant Eren	2 041	1 478
Compte courant EREN	87 889	67 071

Note 28. Événements postérieurs

Autorisation d'une nouvelle avance en compte courant

Le 29 septembre 2026 le conseil d'administration d'Eren a autorisé une nouvelle avance en compte courant avec Eren Industries S .A. pour un montant de 4 500 KEUR dans les mêmes conditions que celles des avances précédentes sauf pour la date de remboursement qui a été fixée au plus tard le 31 décembre 2027.

Note 29. Autres informations réglementaires

Nom de l'entité mère : OREGÉ

Nom de la société tête de Groupe : OREGÉ

Forme juridique de l'entité : SA

Pays de constitution : France

Adresse du siège social de l'entité : 37 rue de la Pérouse 75016 Paris

Adresse du siège social de l'entité : 37 rue de la Pérouse 75016 Paris

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant que filiale :

Nom : EREN GROUPE

Siège : 4 rue Willy Goergen, L-1636 Luxembourg

Lieu d'obtention des états financiers : Au siège social

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant que filiale :

Nom : EREN GROUPE

Siège : 4 rue Willy Goergen, L-1636 Luxembourg

Lieu d'obtention des états financiers : Au siège social

OREGÉ

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026)

Opsione
109, Rue du Faubourg
Saint-Honoré
75008 Paris

RSM Paris
5-7 rue des Italiens
75009 Paris

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information
financière semestrielle pour la période du 01 janvier 2026 au 30
juin 2026**

Orège
37 rue La Pérouse
75016 Paris

Aux Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société OREGÉ, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de la direction générale. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

**Opsione
et
RSM Paris**

**Société Orège
(Période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026)**

Page 2 / 2

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Paris, le 30 septembre 2026

Les commissaires aux comptes

Opsione

Aurélien Danis

Aurélien Danis
Associé

RSM Paris

Vital Saint-Marc

Vital Saint Marc
Associé

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

(Article R. 451-2 VI du Code monétaire et financier)

J'atteste à ma connaissance que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément au corps de normes comptables applicable et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi que des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 30 septembre 2026

Xavier Wagner

Directeur général